

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du SAMEDI 22 MAI 2021 à 17h00

\*\*\*\*\*

**Etaient présents** : MM., BEAUDET Malika, BELKADI Olivianne, CAVALIÉ Sylvain, DOREMUS Gérard, JAMMES Francis, LUCOTTE Laurence, MAGNÉ Gérard, PAGES Sonia, WIDENMANN Bruno

**Absents** : BAISSAC Yves, CIPIERE Laura

**Secrétaire** : Gérard MAGNÉ

\*\*\*\*\*

### ➤ **Adoption du compte rendu de la dernière réunion.**

Le compte rendu de la réunion du 06 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

### ➤ **Choix architecte pour travaux salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a validé l'aménagement d'un espace co-working à l'étage de la salle polyvalente. En raison de l'importance du dossier le conseil municipal a décidé de lancer une consultation auprès de 5 architectes pour connaître les conditions de leur intervention pour la réalisation du projet (plan, marché public, suivi des travaux). 4 nous ont répondu.

Après présentation et étude de chaque offre, le conseil municipal valide à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition de la coopérative Quidam architectes représentée par Pierre-Blaise DESGROLARD domicilié au Mas de Garel à Espédaillac.

Et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

### ➤ **Projet coeur de village**

Après avoir écouté l'exposé du Maire, le conseil municipal décide de valider la proposition du Grand Figeac concernant l'aménagement du cœur du village. Une inspection des réseaux d'évacuation d'eau est demandée en amont et sera réalisée prochainement.

### ➤ **Informations et Questions diverses**

- Suite au courrier de Laura LASCOUT qui sollicitait l'acquisition de la parcelle située devant l'habitation qu'elle vient d'acquérir au Mas de Cormes, le conseil municipal décide de proposer le prix du terrain à 6 € le m<sup>2</sup>.

- Un point est fait sur le prochain bulletin municipal